

## Compte Rendu du Conseil d'UFR du 06 septembre 2012

Par les élus de la liste « Collégialité et Transparence de l'UFR Sc&T »

B Barreira, JG Breheret, A Duittoz, J Fabbri, N Fresquet, C Georgelin, G Lalmanach, P Limelette, B Montigny, M Peigné, JC Soret

### CONSEIL RESTREINT

Le recrutement des chargés de cours est adopté à l'unanimité.

J Fabbri rappelle pour les enseignants-chercheurs le lien entre les enseignements effectués et la section du CNU dans le cadre du service de 192 HégTD (sauf conditions particulières). Il considère que cela relève de l'« éthique » de nos métiers, tout comme le recours collectif (et individuel) limité aux heures complémentaires, de même il convient de ne pas « s'approprier » les masters : plusieurs enseignants titulaires devraient intervenir. Il fait état de son « étonnement » concernant quelques unes des feuilles des services 2011-2012 qu'il a dû signer en juin. Par ailleurs, il est difficile de payer des HC pour des enseignements (non hyper spécialisés) relevant de leur section du CNU à des enseignants alors que des collègues du département, de l'UFR ou d'autres composantes sont en sous-service.

T Devogele signale qu'un logiciel est en test dans son équipe, permettant de calculer automatiquement les charges d'un département. Si le logiciel est validé, il pourrait être diffusé.

### CONSEIL PLENIER

1/ Le compte rendu du conseil du 28 juin est adopté à l'unanimité

2/ Informations

La rentrée se passe dans de bonnes conditions grâce au travail préparatoire qui avait été fait avant les vacances, notamment par le personnel de la scolarité. Les effectifs sont stables et « l'opération posters scientifiques » qui a permis aux étudiants de voir les activités des départements/laboratoires a remporté un franc succès.

La trop faible dotation budgétaire de l'université conduit à des tensions sur les crédits d'enseignements. Cependant l'accueil en premier semestre des étudiants en particulier des L1 a été privilégié, la gestion du second semestre risque d'être difficile.

Le nouveau gouvernement a annoncé la création de 1000 emplois/an pendant 5 ans dans l'enseignement supérieur et la recherche, compte tenu des besoins dans l'UFR, Jean Fabbri insiste sur la nécessité d'afficher les demandes de postes d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de personnels administratif et technique pour les missions qui incombent à l'UFR.

3/ Avis sur les demandes d'emplois

Les demandes de postes : 1 PR (31 ème section) et 1 MCU (31 ème section) en chimie (retraite de D Lemordant et de M Picard), 1 MCU (65 ème section) en Biologie (IRBI) pour intégrer l'équipe de D Raschaert, 1 MCU (66 ème section) en Physiologie Animale, 1 PR (65 ème section) en biochimie (immunologie), 1 PRAG en anglais, 1 MCU (28 ème section) en physique (retraite de F Gervais), 1 PR (25/26 ème sections) et 1 MCU (25/26 ème sections) en mathématiques (retraite de L Gallardo et de JC Mardon), 1 PR (27 ème section) en informatique, 1 PR (36 ème section) en Géosciences (retraite de JG Breheret), 1 PR (65<sup>ème</sup> section) en microbiologie.

Après avoir écouté les arguments des directeurs des départements et des laboratoires concernés, invités au conseil, et un long débat, J Fabbri propose le classement suivant :

- a) Un premier groupe de 4 postes en « renouvellement incontournable » : 1 PR en Géosciences, 1 PR en chimie, 1 PR en math, 1 MCU en physique.
- b) 1 PRAG en anglais (création)
- c) Un second groupe de 3 postes « très nécessaires » : 1 MCU en physiologie animale, 1 PR en biochimie-immunologie, 1 MCU en Chimie.
- d) un poste de PR en informatique.

Toutes les autres demandes d'emplois d'enseignants-chercheurs et enseignants sont présentées dans la suite du classement.

Cette proposition de classement recueille 19 voix pour, 1 contre et 5 abstentions.

Pour les postes IATSS, le renouvellement des postes administratifs de J Lardon, S Chaumet et B Vallée est demandé. Deux postes d'IE sont classés dans l'ordre suivant : 1/ en informatique-calcul (renouvellement) 2/ en chimie (création). Cette proposition est votée à l'unanimité.

Le conseil de l'UFR souhaite que les services centraux appliquent les nouveaux textes pour les départs à la retraite des personnels aux carrières longues et que leur remplacement en cours d'année ne conduise pas au recours systématique à des emplois précaires.

4/ Deux modifications de maquette sont demandées :

- Dans le parcours MA du master de maths, pour une plus grande mutualisation avec le parcours MEF en raison d'effectifs plus faibles que prévu dans ce parcours. Acceptée
- en licence sciences de la terre et du vivant, une demande de modification des coefficients et points ECTS pour un meilleur équilibre. Acceptée
- en Licence Pro « techniques d'analyses sensorielles » pour un changement d'UE. Etant donné le contexte de ce département (démission de la directrice), ce changement est refusé.

5/ La candidature de G Druelle comme représentant étudiant au Conseil du Bureau de la Vie de l'Étudiant est approuvée

6/ Questions diverses :

Le département IMACOF rejoint l'EPU à la demande de ses membres. Le conseil de l'UFR adopte à l'unanimité le texte ci-dessous, à défaut de pouvoir se prononcer sur les modalités précises de cette opération via une "convention" préparée par les services centraux de l'université.

*« Le Conseil d'UFR prend acte de la volonté des personnels du département IMACOF de rejoindre sous forme d'un département l'EPU de l'Université.*

*Le Conseil réaffirme l'absolue nécessité, au sein de l'UFR Sciences et Techniques, d'un pôle de Géosciences fort tant sur le plan de la recherche que sur celui de l'enseignement du cycle L au doctorat.*

*En raison des synergies entre laboratoires du site Grandmont, comme pour l'importante filière SVT liée aux métiers de l'enseignement, l'UFR soutient les géosciences en son sein.*

*Les moyens de secrétariat pour partie communs à l'IMACOF et Géosciences, ne peuvent migrer d'une composante à l'autre et affaiblir l'UFR. »*

Le panel d'UE d'ouvertures est plus restreint au S1 que les années précédentes, plus large au S2.

B Montigny nous encourage à lui transmettre des idées pour alimenter la réunion sur l'évaluation des enseignements

L'UFR a été sollicitée pour acheter un stand dans le « train de l'orientation » : étant donné le coût prohibitif (de l'ordre de 2000€) et le manque d'intérêt de cette opération, cette offre a été déclinée.

La séance est levée à 17h40.